

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

Compte-rendu du

Conseil Municipal du 15 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze Juin à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le huit Juin s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.

Etai^{ent} présents : COMYN Jean-Paul - SAUVAGE Joël - ZOCCALI Claudine - BOITTIAUX Daniel - HOUREZ Pauline - MORTREUX Jean-Marc - KERN Claudine - SANS Patrick - HOUREZ Dominique - BAJEART Christine - MOREAU Dominique - LASSELIN Marie- Jeanne - FLOUQUET Jacqueline - PAQUE Marie-Cécile - SCHERER Murielle - CHOQUET Jean-Pierre - LECOMTE Hugues - FILMOTTE Mathieu - BARBIEUX Julien - BASSEZ Michel - APRILE Corinne - PASEK Florent - LAUDE Michel.

Excusés ayant donné procuration :

DAMIEN Jean-Marc	à	ZOCCALI Claudine
DUDKOWIAK Claudine	à	LASSELIN Marie-Jeanne
VALIN Jean-Christophe	à	APRILE Corinne
DEPRET Annabelle	à	BASSEZ Michel

Secrétaire de séance : BARBIEUX Julien

18 h 05 : Arrivée de Monsieur DAMIEN au vote du point n°7 relatif au vote de la subvention FAFA

ORDRE DU JOUR

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
- 2- COMMISSIONS MUNICIPALES - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE
- 3- SIDEGAV - DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLEANT

FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL

- 4- CAPH - APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC
- 5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MUNICIPALES 2021
- 6- FOURRIERE AUTOMOBILE - CONVENTION
- 7- DEMANDE DE SUBVENTION AU FAFA « CHAPITRE EQUIPEMENT » - TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL - STADE ALAIN DEJARDIN

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO DE LA VILLE D'HERIN

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux. Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Hervé NICODEME.

- La séance reprend -

Monsieur Julien BARBIEUX est nommé Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à faire part de leurs remarques quant au Procès-Verbal de la séance du 29 Avril 2021.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci-ci est adopté à l'Unanimité.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

1- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

En raison du décès de Monsieur Hervé NICODEME en sa qualité de Conseiller Municipal, il est procédé à l'installation officielle du suivant de la liste « Hérin en Force » et ce, conformément à la réglementation en vigueur : il s'agit de Madame Dominique MOREAU. Le tableau des membres du Conseil Municipal est modifié en ce sens.

2- COMMISSIONS MUNICIPALES - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Suite à la mise en place du nouveau Conseiller Municipal, l'Assemblée décide à l'Unanimité de modifier la constitution des commissions suivantes :

Enfance, Petite Enfance, Jeunesse, Vie scolaire

Claudine ZOCCALI	Dominique MOREAU
Murielle SCHERER	Jean-Marc DAMIEN
Julien BARBIEUX	Jacqueline FLOUQUET
Marie Cécile PAQUE	Michel BASSEZ
Matthieu FILMOTTE	Florent PASEK
Claudine DUDKOWIAK	

Travaux, Environnement, Sécurité

Daniel BOITTIAUX	Julien BARBIEUX
Murielle SCHERER	Jean-Marc DAMIEN
Joël SAUVAGE	Hugues LECOMTE
Jacqueline FLOUQUET	Michel BASSEZ
Patrick SANS	Annabelle DEPRET
Pauline HOUREZ	

Communication, Information, Développement Numérique

Pauline HOUREZ	Dominique MOREAU
Dominique HOUREZ	Julien BARBIEUX
Joël SAUVAGE	Claudine KERN
Daniel BOITTIAUX	Corinne APRILE
Marie Jeanne LASSELIN	Florent PASEK
Mathieu FILMOTTE	

Urbanisme, Cimetière, Événements Ponctuels, Cadre de vie des quartiers

Jean Marc MORTREUX	Dominique MOREAU
Murielle SCHERER	Daniel BOITTIAUX
Joël SAUVAGE	Julien BARBIEUX
Claudine ZOCCALI	Michel BASSEZ
Hugues LECOMTE	Annabelle DEPRET
Pauline HOUREZ	

Action Sociale, Aînés, Logement

Dominique HOUREZ	Christine BAJEART
Jean-Pierre CHOQUET	Jean-Marc DAMIEN
Claudine KERN	Dominique MOREAU
Claudine DUDKOWIAK	Corinne APRILE
Marie-Jeanne LASSELIN	Florent PASEK
Marie-Cécile PAQUE	

3-SIDEGAV - DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLEANT

L'Assemblée élit à l'Unanimité Monsieur Mathieu FILMOTTE, délégué suppléant au SIDEGAV.

FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL

4- CAPH - APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC

Suite à la réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de La Porte du Hainaut en date du 22 avril 2021, un rapport sur les propositions du Pacte de solidarité communautaire en matière d'attributions de compensation a été établi reprenant les 3 points suivants :

- La restitution des charges transférées antérieurement à la CAPH en matière d'ordures ménagères ;
- La restitution des charges transférées antérieurement à la CAPH en matière de transports urbains de voyageurs ;
- L'évaluation des charges transférées consécutives aux transferts au 1er janvier 2020 des compétences en matière d'eau, d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines à la CAPH.

L'Assemblée approuve à l'Unanimité les décisions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges retracées dans le rapport qui lui a été présenté.

5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MUNICIPALES 2021

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les demandes de subvention des associations comme suit :

Désignation de l'Association	Subvention 2021 dont participation vin d'honneur de 40 €	Total subvention 2021	Nombre de voix
Article 6574 du BP 2021			
Les Flammes Hérinoises	800,00	800,00	Abstentions: 5 NPPV*: 1 Pour: 22
HACLE	2 855,00	2 855,00	Abstentions: 5 NPPV*: 1 Pour: 22
Total cumulé des subventions 2021 (29/04 et 15/06/2021)		20 981,00	
Budget		35 000,00	
Reste		14 019,00	

NPPV* : ne participe pas au vote

6- FOURRIERE AUTOMOBILE - CONVENTION

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité :

- de déléguer la gestion du service de mise en fourrière automobile de la Commune à la SARL DREUMONT à Petite-Forêt - 59 494
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer à cet effet avec la SARL DREUMONT, une convention de délégation.

7- DEMANDE DE SUBVENTION AU FAFA « CHAPITRE EQUIPEMENT » - TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL - STADE ALAIN DEJARDIN

Le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour l'octroi de la subvention FAFA Chapitre « Equipement » pour le terrain d'entraînement de football au stade Alain DEJARDIN,
- adopte le plan de financement s'y rapportant.

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

- Suite à la procédure adaptée lancée pour la refonte de l'installation de chauffage de la salle des fêtes, le marché est attribué à l'entreprise Missenard Climatique à St SAULVE - variante 3 retenue pour un montant de 91 485.71 euros HT,
- Désignation de Maître CATTOIR à BAILLEUL pour défendre la Commune dans les actions intentées contre elle par Mme SLABY en médiation et devant les juridictions administratives, civiles ou pénales en première instance pour un taux horaire de 200 euros HT.

Aucune observation formulée

INFORMATIONS DU MAIRE

PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO DE LA VILLE D'HERIN

COMMISSIONS MUNICIPALES

Est présenté au Conseil Municipal, le compte-rendu de la commission « Communication » du 10 Mai 2021.

Aucune observation formulée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H15.

Le Secrétaire de séance,

Julien BARBIEUX



Le Maire,

Jean-Paul COMYN